

La lettre des auditeurs de l'association lorraine
de l'Institut des hautes études de défense nationale

L'AR 13 INFO

Que sont devenus nos héros ?

Les dates à retenir

- 10 novembre 2011
Construire la paix entre 1918 et 1957, conférence Heinz-Hermann Elting et Armelle Elting de Labarre, Cercle mixte, Metz
- 16 novembre 2011
Trinômes académiques, développement économique (Metz et Esch-Belval).
- 18 novembre 2011
Forum des auditeurs, ENA, Strasbourg
- 18 novembre 2011
Trinômes académiques, Institutions européennes (Luxembourg)
- 1^{er} décembre 2011,
Trinômes académiques, La frontière (3^e Hussards, Metz)
- 19 janvier 2012 conférence, sous réserve de modification.

Dans ce numéro :

Réflexions Stratégiques...	2
Lu pour vous	2
La vie de l'association	3
Retour sur conférence(s)	3
Chronique lorraine	4
Thème d'étude 2012	4

Chères Amies, Chers Amis,

Le mois de novembre a toujours une saveur particulière. Pas simplement parce que dans un automne largement entamé, il nous mène tranquillement vers la fin de l'année. Pas non plus seulement parce que la nature affiche ses plus belles couleurs avant que de sombrer dans la léthargie. Si novembre est si particulier dans nos esprits, c'est peut-être parce qu'il est le mois dans lequel est enchâssé le souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918 : le terme de quatre années d'une « guerre totale » qui laissera l'Europe exsangue panser des plaies qui allaient rester purulentes jusqu'au conflit suivant. Alors même qu'il devait s'agir de la « der des der »... Des dizaines de millions de morts et de blessés, militaires et civils. Triste et horrible bilan qui marquera à jamais l'Europe et le monde. Et partout, des héros anonymes, qui marchent d'un pas saccadé dans les films d'époque et dont la seule identité encore visible demeurera, pour l'éternité de quelques générations, celle d'un patronyme sur un monument aux morts érigé à cet effet. Des monuments aux morts de la « Grande Guerre » dans chaque commune, en écho silencieux à une France aux

36000 clochers. De ce point de vue, novembre nous invite à un devoir de silence et de respect pour tous ceux qui ont vécu dans leur chair cette guerre. Il nous rappelle que l'héroïsme n'était, à cette époque pas si lointaine, pas encore une valeur démonétisée. Et face au souvenir de ces moments de folie meurtrière, de « déluge de fer et de feu », une seule question doit continuer à nous tarauder : que sont nos héros devenus ? Et son corollaire : où sont désormais nos héros ? Deux questions indissociablement liées par une seule et même réponse : celle qui conditionne le sens et « l'utilité » du sacrifice des générations qui nous ont précédé et notre place dans la grande chaîne de l'humanité ; *l'héroïsme comme sismographe de l'état de nos sociétés*. Sommes nous encore capable d'héroïsme ? Serions nous capables, aujourd'hui encore, d'un pareil sens du sacrifice ? Il est bien sûr impossible d'apporter une réponse assurée à cette question qui relève de la conviction de chacun, en son for intérieur. Mais on peut parfois douter de notre capacité collective à faire face, tant notre société semble évacuer l'esprit de sacrifice et la mort consentie. Les soldats « morts pour la France » n'occupent désormais dans l'actualité que la place que les



www.ihedn.fr

Rayonner

Former

Sensibiliser

médias veulent bien leur accorder. Et le deuil collectif ne dure que l'espace d'un matin, comme les roses qui fleurissent la dernière demeure de ceux qui sont ainsi tombés dans un champ que l'on n'ose même plus qualifier d'honneur. Puisse notre participation à toutes et à tous aux cérémonies du 11 novembre nous amener à nous interroger, en conscience, sur cette question. La paix est à ce prix.

Marc Houver

Président
de l'association lorraine
de l'IHEDN



Réflexions stratégiques...

Prévoir à long terme

L'historien a cette chance de pouvoir lire les journaux d'époques reculées. Parfois, il peut surprendre, au détour d'une page, les visions prospectives de ces temps révolus. Cette lecture rétrospective de l'actualité se fait dans les deux sens, du jadis vers maintenant et d'aujourd'hui vers naguère. Il est toujours étrange de lire un rapport diplomatique des années 1930 pointant les incapacités de la France à développer son commerce extérieur, comparées aux facilités analysées avec justesse de l'Allemagne, et d'en retrouver les mêmes échos dans son quotidien du jour soixante-dix ans plus tard : industrie de niche contre stratégie exportatrice grand public restent une réalité que nos prospectivistes n'ont pas cherché à modifier. La France n'en manque pourtant pas dans sa fonction publique, ses entreprises privées, ses cabinets de consultants, ses « think tanks », ses ONG et ses médias. Mais cette multitude d'organismes qui existent,

et ces Observatoires appelés à se créer, fonctionnent dans une totale désorganisation. S'ajoutent des querelles portant sur les origines du recrutement, sur les rattachements universitaires, politiques ou ministériels, sur les relais médiatiques. Il manque surtout la volonté des plus hautes autorités politiques, économiques, militaires d'organiser toute cette prospective. Mieux, de l'animer ! Mais le principe d'autorité ne compte pas. Qui écrivait, et quand, : « *D'une part, l'Europe occidentale connaît un chômage manifeste tout à fait insupportable et éthiquement inadmissible (...), et d'autre part, l'économie occidentale tout entière, qui repose sur une pyramide de dettes, est potentiellement instable, et elle paraît s'être abandonnée à une sorte de délire financier et spéculatif où apparaissent des revenus énormes sans fondement réel, dont les effets démoralisants sont réellement sous-estimés* »? Maurice Allais, prix Nobel d'économie 1988, dans un

quotidien du 27 décembre 1989 ! Vingt ans avant que la plus grande crise mondiale depuis les années 1930 enclenche ses effets désastreux ! D'évidence, les structures prospectives n'ont pas fonctionné, ni en France, ni dans ce monde occidental qui, en 1989, fêtait sa victoire sur l'illusion soviétique qui s'effondrait. Si les fameux dividendes de la paix ont manqué aux programmes de Défense, ils ont surtout manqué à imaginer un futur efficace et éthique. L'efficacité aurait voulu que l'on tînt compte des phénomènes de discontinuité et de rupture, subies ou voulues (effet de seuil, irruption d'innovation, volonté humaine) aisément identifiables à partir du début des années 1980. A partir de là, il aurait fallu identifier les variables de toute nature, exerçant ou susceptibles d'avoir une influence sur le monde à venir, pour raisonner par systèmes et sous-systèmes. Reste l'éthique...

Gérald Arboit

« Ils ont surtout manqué à imaginer un futur efficace et éthique. »

Lu pour vous

Xavier Raufer (dir.), *La finance pousse au crime* (Paris, Choiseul, 2011)

Et si, dans le monde de l'après-Guerre froide, la finance globalisée était devenue plus qu'un objet de convoitise, l'épicentre même d'une prédation géante et largement impunie ? Avec la

crise des *subprimes*, Wall Street a révélé le visage inquiétant d'une élite cupide et arrogante, autant que truqueuse et fraudeuse. Ce 1 % jouit d'une impunité totale puisque les États les renflouent, au risque de leur dettes souveraines qui plongent, leur croissance qui stagne, leur inflation et leur

chômage qui augmentent. Deux ans après cette crise majeure, tout semble presque oublié et revenu à la « normale ». La grande finance a repris ses mauvaises habitudes, faute de réforme d'ampleur. Aussi, la prochaine crise financière frauduleuse n'est plus qu'une question de date.

LA FINANCE
POUSSE AU CRIME

XAVIER RAUFER (DIR.)

Choiseul

La vie de l'association lorraine

Premières décisions du nouveau mandat

La nouvelle équipe élue lors de la dernière assemblée générale commence à prendre ses marques. Tout d'abord, le rythme des conférences va marquer une inflexion en 2012. La raison en est simple : faire moins, pour faire mieux. Les deux premières conférences tenues après la rentrée ont connu un franc succès et ont été appréciées par l'auditoire. Il ne faut donc pas gâcher cette nouvelle dynamique en multipliant les conférences. C'est pourquoi celles de 2012 auront lieu toutes les 6 semaines et toujours alternativement à Metz ou à Nancy, mais plus systématiquement le mercredi. En revanche, est conservé le traditionnel repas qui permet un moment de convivialité toujours prisé

par les auditeurs. Compte tenu de la date précoce des vacances de Noël, il a été jugé préférable de ne pas organiser de conférence en décembre. Aussi, réservez la date du 19 janvier ! Par ailleurs, les auditeurs doivent être informés des menaces qui pèsent actuellement sur le trinôme académique. L'Education nationale n'a plus les moyens d'honorer ses propres engagements qui figurent dans la convention tripartite (elle prenait en charge les frais de déplacement des participants) et a réduit le programme à 3 journées. Il faut souhaiter que les enseignants invités continuent à s'intéresser aux trinômes et à s'y inscrire. Il serait en effet regrettable que, pour de basses raisons financières, tout le travail effectué patiemment depuis 30 ans soit rayé d'un trait de plume. Toutefois, l'Association lorraine de

l'IHEDN ne peut, ni ne veut se substituer à l'Education nationale en ce qui concerne les remboursements des frais, car elle n'en a pas les moyens. Reste la piste d'éventuelles subventions de nouveaux contributeurs, mais la rigueur qui va bientôt s'abattre sur la société risque de réduire à néant tous les efforts que nous pourrions déployer dans cette direction. Cette mauvaise nouvelle ne doit surtout pas nous détourner de ce qui fait notre mission : promouvoir encore et toujours l'esprit de défense. Pourquoi l'esprit d'engagement qui caractérise les membres associatifs ne serait-il pas partagé par les enseignants ?

Christophe Huguel



« Pour de basses raisons financières, tout le travail effectué depuis 30 ans rayé d'un trait de plume ? »

Retour sur conférence

Mercredi 19 octobre 2011, nous avons pu assister à une conférence quelque peu atypique. D'abord, la salle de la cour d'appel du palais de justice de Metz donna immédiatement un ton très solennel à cette soirée. Ensuite, le Premier Président Henri-Charles Egret et notre camarade, le Procureur général Jacques Pin, se sont prêtés à une présentation bipartite. Enfin, leur sujet a été traité de manière conviviale et vivante. Après un rappel historique, l'institution judiciaire a été présen-

tée dans ses aspects traditionnels et symboliques : le juge, placé au centre d'un véritable travail collectif, et le Ministère public, ou Parquet, interface entre le pouvoir politique et les juges et le fonctionnement des tribunaux. Les deux orateurs ont surtout insisté sur l'indépendance de la justice. Toutefois, malgré des explications imagées, cette institution est restée tout aussi complexe aux yeux des néophytes pourtant attentifs. Il est probable que ce lieu particulier servant d'amphithéâtre

aura été pour quelque chose dans cette discipline exemplaire. Les questions auront été très nombreuses abordant tour à tour le travail du juge d'instruction, l'implication de la Cour européenne, la future application de la réforme incluant des assesseurs citoyens et le fonctionnement de l'application des peines... Espérons que notre justice ne sera pas trop influencée par les tendances anglo-saxonnes.

Miguel Sanchez



Chronique lorraine

Après l'attentat contre Charlie Hebdo

Le récent attentat du journal Charlie Hebdo rappelle combien la libre expression des cultes dans un Etat laïc est un sujet de controverses en France. Pourtant, aux termes de l'article 1^{er} de la Constitution de 1958, la République est laïque et respecte toutes les croyances. En 2004, le Conseil constitutionnel a précisé le sens de cet article, affirmant que ces dispositions interdisent à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers. Le principe de laïcité est au cœur du pacte républicain. La loi du 9 décembre 1905, dite de « séparation de l'Eglise et de l'Etat » précise que la République « garantit le libre exercice du culte » mais « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Elle garantit donc toutes les convictions religieuses. La Moselle constitue, avec l'Alsace, une exception à ce principe. La loi du 17 octobre 1919 sur le régime transitoire de l'Alsace et de la Moselle dispose que ces départements continueront d'être régis par les règles en vigueur. La

loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas applicable à l'Alsace-Moselle. Quatre cultes sont officiellement reconnus par l'Etat : catholique, luthérien, réformé et israélite. Les conséquences de cette reconnaissance sont multiples. Parmi elles figurent l'enseignement religieux obligatoire à l'école publique (avec des aménagements), la rémunération des ministres du culte et l'obligation pour les communes de les loger. Il est intéressant de constater que certaines nations récentes ont adopté le principe de séparation de l'Eglise et de l'Etat peu de temps après leur constitution, avant même que la France ne le décide. C'est par exemple le cas du Mexique, indépendant depuis 1810 et qui a, dès 1859, promulgué une série de lois établissant, outre la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la nationalisation des biens du clergé et la liberté des cultes. L'influence et la richesse de l'Eglise avaient dans ce pays un pouvoir considérable qui remettait en cause les institutions même de l'Etat. Elles continuent de marquer la société non sécularisée de cet Etat, deuxième pays le plus catholique au monde après le Brésil.

Corinne Perez

Thème d'étude 2012

Comme chaque année, l'Institut définit un thème d'étude qui constitue un prisme d'analyse de l'actualité en matière de défense et de relations internationales. En 2012, il sera question de « *La France et ses partenaires de l'Union européenne, de l'Otan et en Eurasie face aux enjeux stratégiques et géopolitiques globaux : une vision prospective.* » Il s'agira de voir les dimensions stratégiques, mais aussi opérationnelles et politiques de ces relations dans leurs contextes bilatéral autant que multilatéral. Les personnes intéressées peuvent contacter lagnez.jean@neuf.fr.



Etat-major de la Zone de défense EST
Espace Riberpray
BP 61002
57036 METZ CEDEX



Connaître pour servir

Retrouvez-nous sur
<http://www.ihedn-lorraine-ar13.org/>

Depuis 1966, l'association lorraine de l'Institut des hautes études de défense nationale prolonge dans la région la connaissance des grands problèmes de défense auprès des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique civile et militaire et aux autres secteurs d'activité de la nation qui ont suivi une session nationale ou régionale. Elle conduit des études et des recherches et apporte son concours aux autorités militaires et civiles lorraines et aux établissements d'enseignement et de recherche dans le domaine de la défense.

Prolongement de la sensibilisation initiale, elle permet aux auditeurs de se perfectionner (conférences, voyages d'étude, etc.). Peuvent être admis aux travaux des associations régionales, outre les titulaires, par exemple les participants à un séminaire « Jeunes » ou à un séminaire « Intelligence économique », les anciens auditeurs du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr), des correspondants experts ou des candidats aux futures sessions.

L'AR 13 Info. - Parution bimestrielle

Directeur de la publication :

Marc Houver

Mail : marc.houver@cg57.fr

Rédacteur en chef :

Gérald Arboit

Mail : arboit@cf2r.org

Abonnement/Info :

direction.idl.soft@wanadoo.fr

© AR 13 Info